

Préambule

La visite de quartier est un temps privilégié destinée à répondre aux problématiques à la fois du quotidien mais également celles qui demandent une étude plus approfondie en commission.

C'est un temps d'échange et de proximité avec des propositions pragmatiques issues d'une réflexion collective.

Avant de débiter cette visite de quartier, Monsieur le Maire, informe les participants de l'avancé des grands projets.

Sur les travaux de l'accueil, le réaménagement est en cours. Le plan devra permettre un accueil plus fluide, plus efficace et surtout confidentiel. La fin des travaux est prévue pour fin octobre.

Il est rappelé que la ville délivre les CNI (Carte Nationale d'Identité). En Sarthe, seules 19 communes offrent ce service. Des délais allant parfois jusqu'à deux mois d'attente peuvent se produire durant la période d'été. (Période de forte demande).

Sur l'Avenue Nationale, la commission devant étudier les offres des entreprises s'est tenue début juillet. Les entreprises seront connues fin août. La préparation de chantier pour l'Avenue Nationale se fera en septembre et octobre.

A. Voirie

a. Vitesse excessive et signalisation

Sur les différents lieux de rendez-vous, la plupart des participants ont fait remonter un dénominateur commun : la vitesse et les difficultés de stationnement dans le secteur.

Au chemin de Nauguibert, il est demandé de réfléchir à la matérialisation des places de stationnement.

Au niveau de l'impasse du Cormier, il est demandé la matérialisation d'un passage piéton et l'étude d'un stop. Le service circulation de la Métropole va se saisir du sujet.

b. Reprise de chaussée

L'enrobé du parking de la maison de l'enfance est très faïencé. De même, les places 15 min doivent être repeintes.

Au niveau du n°2 de la rue des Pommiers, l'accotement du trottoir est à reprendre. De même, le chemin de la Grande Ecobue a de nombreux trous de chaussée.

Une demande à Le Mans Métropole va être faite pour une reprise en enrobé des deux secteurs.

B. Eclairage

Au niveau de la place du Mail, un éclairage LED est manquant. La ville fait une demande auprès de Le Mans Métropole pour faire changer cet ancien éclairage.

C. Espaces verts

Il est fait état du manque d'entretien des emprises SNCF, aux abords de la voie ferrée.

La ville va relancer la SNCF pour qu'elle procède à l'entretien de l'ensemble son linéaire.

Un arbre, situé sur une parcelle privée, penche dangereusement. Un élagage de la branche doit être fait. La ville va faire un courrier au propriétaire.

Sur l'avenue des Acacias, deux arbres d'alignement sont morts et peuvent tombés. Le signalement a été fait de suite aux services des espaces verts de la ville pour les retirer. Des plantations seront faites à la bonne période pour les remplacer.

Dans l'impasse des Pommier, une souche d'arbre est à rogner.

D. Propreté

Des graffs au niveau du transformateur sont à retirer rapidement.

Sur le ramassage des ordures ménagère, M. le Maire précise que les sacs poubelles ne doivent pas être présenté sur le domaine public. Seuls des bacs de ramassage sont relevés.

Une étude est actuellement en cours dans les services de Le Mans Métropole pour regarder la possibilité d'une fréquence de ramassage portée à 2 fois/semaine.

Plusieurs résidents mentionnent qu'une entreprise de papier, située à proximité du quartier, ne contient pas son papier sur site. L'envol de papier est régulier et échoue sur le domaine public.

La ville contacte ladite entreprise.

E. Autres

A l'école Auguste RENOIR, la porte principale a un problème de fermeture. La division patrimoine de la ville est prévenue.

Deux résidents signalent qu'ils ont subi des vols de vélos à leurs domiciles entre le jeudi 27 juin et le 1^{er} juillet.